

Les droits de l'enfant dans l'UE

Vous aider,
les aider

Publication achevée en novembre 2019.

Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne, 2020

Crédits photo:

Photo de couverture : © Rido - Shutterstock.com

Page 4 : © Ralf Geithe - stock.adobe.com

Page 6 : © FRA

Page 8 : © Christine Balderas/Getty Images

Page 10 : © Laurent Hamels/PhotoAlto

Page 12 : © FRA

Page 14 : © Stockbyte/Getty Images

Print ISBN 978-92-9474-864-5 doi:10.2811/913435 TK-02-19-684-FR-C

PDF ISBN 978-92-9474-863-8 doi:10.2811/43385 TK-02-19-684-FR-N

© Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, 2020

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Toute utilisation ou reproduction de photos ou d'autre matériel non couverts par le droit d'auteur de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) est soumise à l'autorisation des titulaires du droit d'auteur.

Les droits de l'enfant dans l'UE

Vous aider,
les aider

Nous célébrons les 30 ans de la Convention relative aux droits de l'enfant et les 10 ans de la Charte des droits fondamentaux



Tous les États membres de l'UE sont liés par la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et par la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, dont son article 24 relatif aux droits de l'enfant.

L'année 2019 marque le 30^e anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant et le 10^e anniversaire de la Charte.

Ces deux textes imposent aux organes de l'UE et à ses États membres de défendre le droit de l'enfant à la protection et à la participation, de sorte que les enfants

puissent exprimer librement leurs points de vue et que ces derniers soient entendus.

L'intérêt supérieur des enfants doit toujours primer dans toutes les actions les concernant.

La FRA aide les institutions de l'UE et ses États membres à respecter ces obligations. Cette mission suppose entre autres de leur fournir des conseils fondés sur des données probantes et de renforcer leurs capacités.

POURQUOI CETTE BROCHURE ?

Les droits de l'enfant sont notre priorité. Les mesures visant à garantir la protection et la participation des enfants s'appliquent à TOUS les enfants au sein de l'UE.

Cette brochure a pour but de mieux faire connaître les travaux de la FRA sur les droits de l'enfant en Europe. Elle pointe ainsi les rapports et outils pratiques pertinents et constitue, à ce titre, une ressource et un point de référence pour votre propre action en faveur des droits de l'enfant.



LES ENFANTS EN SITUATION DE PAUVRETÉ

LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2017, près de 25 millions d'enfants dans l'UE étaient exposés à un risque de pauvreté ou d'exclusion sociale.

En 2016, 19% seulement des jeunes Roms âgés de 16 à 24 ans dans neuf États membres de l'UE étaient scolarisés.

La lutte contre la pauvreté infantile touche directement aux droits fondamentaux. Elle garantit leur inclusion et l'égalité d'accès à des services de qualité.

Un financement de l'UE devrait bénéficier aux enfants exposés à un risque de pauvreté ou d'exclusion sociale.

La Convention relative aux droits de l'enfant couvre divers droits économiques, sociaux et culturels. Elle garantit une participation inclusive et l'égalité des chances pour tous les enfants.

Les droits sociaux sont inscrits dans la Charte des droits fondamentaux, la Charte sociale européenne et plusieurs textes de droit dérivé de l'UE.

Les États membres sont compétents à titre principal pour les droits sociaux.

Toutefois, de nouvelles politiques élargissent le champ d'action de l'UE en faveur d'une Europe plus sociale. Ces dernières font explicitement référence aux enfants. Il s'agit notamment du Semestre européen et du socle européen des droits sociaux.

Le Parlement européen a proposé une enveloppe de 5,9 milliards d'euros pour lutter contre la pauvreté infantile. Ce budget s'inscrit dans les nouveaux Fonds structurels européens (FSE+) couvrant la période 2021-2027.

Par ailleurs, la Commission européenne étudie actuellement la possibilité d'une garantie destinée aux enfants, comme suggéré par le Parlement européen. Celle-ci garantira l'égalité d'accès à des services de qualité et à l'éducation.

Les travaux de la FRA expliquent en quoi consiste, en pratique, une stratégie de lutte contre la pauvreté fondée sur les droits.

La FRA établit une cartographie des âges minimaux requis, dans l'UE, pour que les enfants puissent bénéficier de droits sociaux. Elle relève ainsi les incohérences, les lacunes en matière de protection ainsi que les restrictions découlant de différents seuils d'âge.

Dans les enquêtes de la FRA, les données sur les droits sociaux sont souvent présentées par âge. Cela met en lumière les réalités des enfants et des jeunes.

Pour de plus amples informations, consulter :

Combating child poverty – Combattre la pauvreté infantile grâce à une approche fondée sur les droits

Mapping minimum age requirements – Cartographie des exigences d'âge minimal concernant les droits sociaux, le travail et le secteur bancaire

Rapports réguliers sur la pauvreté infantile dans l'UE. Voir le *Rapport 2019 sur les droits fondamentaux*

L'enquête de l'UE sur les minorités et la discrimination couvre également les 16-24 ans

Transition from education to employment of young Roma – Transition des jeunes Roms de l'éducation à l'emploi

Les expériences des 16-24 ans avec l'antitsiganisme comme obstacle à l'intégration des Roms – *A persisting concern: anti-Gypsyism as a barrier to Roma inclusion*

Cost of exclusion from healthcare – The case of migrants in an irregular situation – Le coût de l'exclusion des soins de santé pour les migrants en situation irrégulière, dont les enfants migrants



LES ENFANTS MIGRANTS

LE SAVIEZ-VOUS ?

Jusqu'à un tiers des migrants arrivés dans l'UE depuis l'été 2015 sont des enfants.

Les enfants migrants doivent relever de nombreux défis en matière de conditions d'accueil, de regroupement familial et de demande d'asile.

Les tuteurs sont essentiels pour répondre aux besoins des enfants non accompagnés.

Les droits des enfants s'appliquent quel que soit leur statut d'immigration. L'UE dispose de plusieurs instruments en matière d'asile, de frontières et de migration.

Ces derniers obligent les États membres à protéger les enfants. La communication de la Commission européenne sur la protection des enfants migrants définit les priorités stratégiques de l'UE.

Garantir les droits de l'enfant peut être difficile dans le contexte de la migration, comme le montrent les travaux de la FRA.

Cela couvre les frontières, l'asile, les systèmes informatiques de l'UE, l'accueil, la rétention, le retour, l'intégration et la tutelle.

Pour de plus amples informations, consulter :

Integration of young refugees in the EU – Intégration des jeunes réfugiés dans l'UE

Age assessment and fingerprinting of children in asylum procedures – Minimum age requirements – Évaluation de l'âge et relevé des empreintes des enfants dans les procédures d'asile – Exigences relatives à l'âge minimal

Rapports réguliers sur l'évolution de la situation en matière d'asile et de migration dans l'UE. Voir le *Rapport 2019 sur les droits fondamentaux* de l'agence

European legal and policy framework on detaining migrant children – Cadre juridique et politique européen sur la rétention des enfants migrants

Returning unaccompanied children and fundamental rights considerations – Retour des enfants non accompagnés et considérations relatives aux droits fondamentaux

Guardianship systems for children deprived of parental care – Systèmes de tutelle pour les enfants privés de soins parentaux

Manuel sur la tutelle des enfants privés de soins parentaux

Aperçus réguliers des préoccupations en matière de droits fondamentaux liées à la migration. Cela inclut notamment la protection de l'enfance, avec une attention particulière à l'éducation, aux enfants séparés et au regroupement familial.

Le *Manuel de droit européen en matière d'asile, de frontières et d'immigration* traite de la question des enfants non accompagnés.

Biometrics, EU IT-systems and fundamental rights – Biométrie, systèmes informatiques de l'UE et droits fondamentaux

Orientations pratiques sur les *défis en matière de droits fondamentaux liés à l'obligation de fournir des empreintes digitales pour Eurodac*

Promoting the participation of migrants and their descendants – Encourager la participation des migrants et de leurs descendants. Voir chapitre 2 pour les considérations sur l'éducation inclusive

Droits fondamentaux des migrants en situation irrégulière, concernant, notamment, l'éducation et la vie familiale

Practical guidance in the area of asylum, migration and borders – Orientations pratiques sur les considérations relatives aux droits fondamentaux lors de l'arrestation de migrants en situation irrégulière



LES ENFANTS DANS LES PROCÉDURES JUDICIAIRES

LE SAVIEZ-VOUS ?

On estime à 2,5 millions le nombre d'enfants impliqués chaque année dans des procédures judiciaires.

Les deux tiers de ces enfants ne reçoivent pas d'informations adéquates au cours de la procédure. Leur compréhension de leurs droits et des procédures est rarement vérifiée.

Le comportement des professionnels du droit a une incidence particulièrement marquée sur le sentiment de sécurité et de confort des enfants.

Tant la Convention relative aux droits de l'enfant que la Charte des droits fondamentaux établissent le droit des enfants à être entendus. Cela inclut la participation à toute procédure judiciaire et administrative qui les concerne.

Les actes de droit dérivé de l'UE sur les enfants en tant que victimes, accusés ou suspects reflètent cette obligation. Ce principe s'applique également aux procédures transfrontières.

Ces dispositions garantissent une participation adaptée aux enfants. Elles créent en outre un environnement protecteur, exempt de victimisation.

La FRA a mené des recherches approfondies avec des professionnels du droit et des enfants. Ces travaux visent à sonder leurs expériences en matière de procédures civiles et pénales et d'exigences en matière d'âge minimal.

Pour de plus amples informations, consulter :

Perspectives and experiences of children involved in judicial proceedings as victims, witnesses or parties – Points de vue et expériences d'enfants impliqués dans des procédures judiciaires en tant que victimes, témoins ou parties

Perspectives and experiences of professionals on children's participation in judicial proceedings – Points de vue et expériences de professionnels en matière de participation des enfants à des procédures judiciaires

Vidéos concernant les travaux de la FRA en matière de droits de l'enfant, y compris dans le contexte des enfants et la justice

Une justice adaptée aux enfants – liste de contrôle pour les professionnels

Children's rights and justice – Minimum age requirements in the EU – Droits de l'enfant et justice – Exigences relatives à l'âge minimal dans l'UE

Manuel de droit européen en matière des droits de l'enfant

Participation des enfants aux travaux de recherche dans le cadre du projet sur une *justice adaptée aux enfants*

Rapports réguliers sur l'évolution de la situation des enfants et de la justice dans l'UE. Voir le *Rapport 2019 sur les droits fondamentaux* de l'agence



LES ENFANTS **TÉMOINS** OU **VICTIMES DE VIOLENCES**

LE SAVIEZ-VOUS ?

Selon une enquête menée à l'échelle de l'UE en 2012, 12% des femmes déclarent avoir été victimes d'abus sexuels avant l'âge de 15 ans.

La moitié des femmes victimes de violences sexuelles lorsqu'elles étaient enfants affirment qu'elles connaissaient leur agresseur.

Les trois cinquièmes des 2 206 enfants victimes de la traite des êtres humains dans l'UE en 2018 étaient des ressortissants de l'UE.

Les enfants victimes de violences ne bénéficient pas d'une aide cohérente au-delà des frontières. Un système permettant d'identifier, de protéger et de soutenir les enfants victimes de violences doit être mis en place.

Tant la Convention relative aux droits de l'enfant que la Charte des droits fondamentaux imposent aux États membres de protéger les enfants contre les actes de violence. On entend par actes de violence, entre autres, la négligence, la maltraitance physique et psychologique ainsi que les abus sexuels.

L'UE a adopté des directives visant à protéger les enfants victimes de la criminalité, de l'exploitation, de la pornographie, des abus sexuels et de la traite des êtres humains.

La FRA a étudié la question des violences à l'égard des femmes et des filles, des enfants porteurs de handicap ou du mariage forcé.

La FRA produit des supports visant à venir en aide aux autorités et à la société civile pour lutter contre la traite des enfants.

Pour de plus amples informations, consulter :

Children deprived of parental care found in an EU Member State other than their own. A child protection guide focusing on victims of trafficking – Enfants privés de soins parentaux dans un État membre de l'UE autre que le leur. Un guide de la protection de l'enfance axé sur les victimes de la traite des êtres humains

Women (and their children) as victims of partner violence – Les femmes (et leurs enfants) en tant que victimes de la violence conjugale

La violence à l'égard des femmes : une enquête à l'échelle de l'UE inclut les expériences de violence au cours de l'enfance.

Explorateur de données en ligne sur les *violences au cours de l'enfance*

Violence against children with disabilities: laws, policies and programmes – La violence à l'égard des enfants handicapés : législation, politiques et programmes

Cartographie des systèmes de protection de l'enfance

Addressing forced marriage in the EU: legal provisions and promising practices – La lutte contre les mariages forcés dans l'UE : dispositions légales et pratiques prometteuses



LES ENFANTS EN MARGE


LE SAVIEZ-VOUS ?

Deux musulmans sur cinq ne signalent pas les cas de discrimination, car ils craignent des conséquences pour leurs enfants à l'école.

En 2016, 12% des familles noires affirmaient que leurs enfants avaient vécu des faits de racisme à l'école.

En 2012, 18% des jeunes LGBT s'estimaient victimes de discrimination de la part du personnel de leur école ou université.

Rendre compte de l'expérience des victimes est une première étape dans la lutte contre le harcèlement et la discrimination.



La non-discrimination est un principe fondamental de la Convention relative aux droits de l'enfant. Elle est également inscrite dans la Charte des droits fondamentaux et guide l'ensemble de la législation et des politiques de l'UE.

La FRA étudie les expériences et les perceptions des personnes de différentes religions ou origines. Les données sont souvent présentées par âge, afin de montrer la réalité des enfants et des jeunes.

Pour de plus amples informations, consulter :

Violence against children with disabilities: laws, policies and programmes – La violence à l'égard des enfants handicapés : législation, politiques et programmes

Being Black in the EU – Être noir dans l'UE, avec des données émanant de jeunes participants

Explorateur de données en ligne sur les *jeunes gens noirs ayant participé à l'enquête sur les minorités et la discrimination*

Enquête sur les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres dans l'UE

Explorateur de données en ligne sur les *expériences des jeunes LGBT au cours de l'enfance*

Young Jewish Europeans: perceptions and experiences of antisemitism – Jeunes Européens juifs : perceptions et expériences de l'antisémitisme



LES ENFANTS DANS LA VIE PUBLIQUE ET SOCIALE

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'avis des enfants compte. Il convient de prendre au sérieux leurs points de vue sur la lutte contre la pauvreté, le changement climatique et la migration.

Les États membres autorisent leur participation au débat public par l'intermédiaire des conseils de la jeunesse ou des conseils de l'enfance.

Seuls trois États membres accordent le droit de vote à toutes les élections aux jeunes de 16 ou 17 ans.

La participation est au cœur des instruments internationaux et européens en matière de droits de l'enfant.

La Convention relative aux droits de l'enfant et la Charte garantissent la liberté d'expression des enfants sur toutes les questions les concernant.

Les institutions et les États membres de l'UE redoublent d'efforts pour faire participer les enfants à l'élaboration des politiques et à la prise de décision.

Ce faisant, ils les reconnaissent comme des membres à part entière de la société.

Les enfants bénéficient ainsi d'un forum de discussion commun sur les enjeux actuels. Des enquêtes en ligne, telles que « Europe Kids Want », leur permettent d'exprimer leur point de vue.

La FRA encourage une approche appropriée et consultative de la participation des enfants. Elle associe activement les enfants à différents projets et événements.

Pour de plus amples informations, consulter :

Cartographie des âges minimaux pour participer à la vie politique

Vidéos exposant l'avis des enfants sur la pauvreté et la migration

Les enfants participent à la *recherche et au suivi en matière de justice adaptée aux enfants*

L'Europe s'investit-elle suffisamment pour protéger les droits fondamentaux ? comme l'ont demandé les enfants à l'occasion du lancement du *Rapport 2017 sur les droits fondamentaux* de la FRA

Engagement local en faveur de l'inclusion des Roms, avec une action participative destinée aux jeunes Roms

ALLER DE L'AVANT...

Prendre sérieusement en considération les points de vue et les avis des enfants. Les informer de leurs droits.

Donner une formation et des orientations claires aux professionnels de première ligne.

Veiller à ce que les enfants reçoivent toujours le soutien et la protection dont ils ont besoin.

Quelle que soit la question, toujours tenir compte des droits et des besoins spécifiques des enfants.

Utiliser les données et informations existantes pour demander une action ciblée. Ceci est essentiel notamment pour les enfants dans les structures d'accueil, se considérant comme LGBTI ou en situation de handicap.

Les droits de l'enfant sont notre priorité.

Cette brochure vous guide vers les rapports et outils pertinents de la FRA qui peuvent vous aider à promouvoir et protéger les droits de

Les mesures visant à garantir la protection et la participation des enfants s'appliquent à

TOUS les enfants

au sein de l'UE.

Contactez childrights@fra.europa.eu pour des questions spécifiques sur les droits de l'enfant dans l'UE et les travaux connexes de la FRA.



Toutes les publications, vidéos et autres outils de la FRA sont en ligne et peuvent être obtenus gratuitement à l'adresse fra.europa.eu.

Nombre d'entre eux sont disponibles dans plusieurs langues.

